DISCOURS

PRONONCÉ A LA

SEANCE DU 3 JUIN 1892

DE

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PAR

L'HONORABLE M. BEAUBIEN,

COMMISSAIRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION.

1892

DISCOURS

PRONONCÉ A LA

SEANCE DU 3 JUIN 1892

DE

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PAR

L'HONORABLE M. BEAUBIEN,

COMMISSAIRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION.

1892

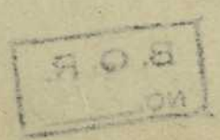

DISCOURS

PRONONCÉ A LA SÉANCE DU 3 JUIN 1892 DE

L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PAR

L'HONORABLE M. BEAUBIEN,

COMMISSAIRE DE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION.

MONSIEUR L'ORATEUR,

J'ai retardé à dessein jusqu'aujourd'hui la discussion sur cet item de $10,000 à l'industrie laitière. Plusieurs députés m'avaient demandé d'attendre, afin de leur permettre de prendre part au débat. J'ai cru devoir me rendre à leurs sollicitations.

Nous avons eu dernièrement au comité d'agriculture deux séances tellement intéressantes que nous avons résolu de les renouveller à la prochaine session,—dans les premiers jours—lorsque les députés ne sont pas encore très occupés. Cela fournira aux spécialistes une nouvelle occasion de parler à nos agriculteurs. Les conférences seront publiées.

Nous avons entendu le professeur Robertson, de la Ferme expérimentale d'Ottawa, et qui y occupe un poste important, ainsi que l'assistant Commissaire, Monsieur J. C. Chapais. Tous deux nous ont vivement intéressés.

SILOS.

Depuis ces deux conférences je me suis fait plusieurs réflexions, que je me propose de communiquer à la Chambre.

L'une de demander le concours actif, réel, de chaque député.

Le député, dans son comté, occupe nécessairement un rang important, je demande son influence pour nous aider à établir un silo dans chaque paroisse, là où il n'y en a pas encore.

Souvent un bon conseil peut aller beaucoup loin et faire beaucoup plus de bien que toutes les récompenses promises.

Si chaque député veut s'en occuper sérieusement et pousser de l'avant un des cultivateurs à l'aise dans chaque localité, nous réussirons certainement à introduire dans nos campagnes la pratique de l'ensilage.

Nous allons pour cette année encourager cette industrie en accordant $20 de récompense au cultivateur qui construira un silo dans une paroisse où il n'en existe pas encore. Nous avons, je suppose, un millier de paroisses. Nous aurions autant de silos pour commencer. La même récompense ne pourra pas être offerte tous les ans. Mais pour cette fois je désire que nous ayons à payer le plus fort montant possible.

Pas un député qui ne puisse pas nous promettre de s'occuper de la chose pendant une journée dans chaque paroisse. Il a sans doute la louable habitude de se présenter devant ses électeurs, après chaque session, pour leur rendre compte de sa conduite : le meilleur discours qu'il puisse leur faire, après sa justification propre, est de leur expliquer ce que vaut le silo.

FERMES-ÉCOLES.

En second lieu, je demande aux député de me procurer un élève par paroisse pour les fermes-écoles. Nous aurions mille élèves dès l'année prochaine. Aidé du curé plein de zèle, des principaux citoyens, il peut parvenir à ce résultat.

J'ai parlé du curé. Voila bien celui qui peut et veut le plus nous aider. On nous a dit hier ses grandes œuvres dans le pays, ce qu'il a fait pour la haute éducation, pour la diffusion et le progrès des études classiques ; c'est lui qui a bâti et peuplé d'élèves les collèges.

Aujourd'hui nous ne demandons pas des sacrifices aussi considérables. Nos fermes-écoles sont bientôt prêtes. C'est l'élève qui manque et il faut le trouver.

Comment s'y est-on pris pour arriver à ce développement de la haute éducation dont les avantages sont si bien compris aujourd'hui que des cultivateurs pauvres se privent de tout pour ainsi dire afin de mettre un enfant au collège.

Combien de fois le curé n'a-t-il pas eu son protégé au collège ! Plus d'un même a eu le mérite de dépasser la douzaine d'écoliers à sa charge, et parmi quelquefois des hommes qui se sont illustrés et dans l'Eglise et dans l'Etat. Après avoir bâti le collège, le curé a trouvé l'écolier. Celui que nous demandons aujourd'hui ne coûtera pas autant de sacrifices. Le goût pour la haute éducation s'est développé, c'est chose entré dans nos mœurs, ça marche de soi. Le curé peut porter son influence et son grand désir d'être utile dans une autre direction. Ses conseils seront encore utilisés pour le bien. Qu'il nous donne en aussi grand nombre les cadets agricoles pour nos fermes-écoles.

Si l'on veut me fournir un élève par paroisse, avec l'aide des agriculteurs

distingués qui veulent bien me prêter leurs concours, je puis garantir que nous ferons de cet élève un bon cultivateur. Mais je demande à la députation comme au reste du pays, de nous donner le sujet désirable. Je vais dire ce qu'il devrait être afin que l'on ne perde pas et temps et argent à nous procurer, pour le faire instruire, un sujet qui, dès les premières instants de sa liberté, désertera la cause agricole.

Il faudra qu'il ait une certaine instruction, qu'il ait de 14 à 18 ans, et qu'il soit un *joli* garçon, dans toute l'acception du mot, qu'il soit fils de cultivateur et appelé à hériter d'une terre.

Le choix judicieux des élèves, voilà un grand point.

Jusqu'aujourd'hui, il faut l'avouer, les résultats obtenus par nos écoles d'agriculture n'ont peut-être pas été en proportion des sommes dépensées on n'a pas réussi comme on l'espérait, parce qu'on n'a pu choisir l'élève ; on s'est contenté de créer l'institution, mais on n'a pris les moyens de trouver l'élève ; et comme il fallait un certain nombre d'élèves pour que l'institution continuat à recevoir son subside, on a recueilli l'élève qui se présentait ou qu'on pouvait trouver quelque part sans trop choisir. Voilà ce qu'il faut changer.

Je me répète, je vous ai dit comment on s'y est pris pour la haute éducation. Puisqu'on a si bien réussi à la répandre, prenons les mêmes moyens pour arriver à la diffusion des saines études agricoles. On s'est dit : il faut pour le pays des hommes d'Etat et des hommes d'Eglise, et on a trouvé l'homme d'Etat et l'homme d'Eglise.

On a fait réussir là une entreprise beaucoup plus difficile que celle que je propose aujourd'hui. En effet, il ne s'agissait pas alors d'aller chercher le fils du cultivateur pour en faire un cultivateur, on allait pour ainsi dire à l'antipode des choses ; chercher dans la demeure de l'homme des champs celui qui un jour serait appelé à diriger la société. On prenait le fils du voyageur qui avait couru la forêt, on prenait le fils du paysan-soldat qui avait quitté la charrue pour le champ de bataille, on prenait le jeune homme dans les conditions les plus humbles, on l'instruisait et puis on le mettait à la tête de la nation ; on en faisait, un prélat distingué, un Cartier ou un Papineau. (Appl). On allait ainsi d'une extrémité à l'autre de l'échelle sociale et on accomplisait des prodiges. Dans une population composée en bonne partie de voyageurs et de pauvres paysans on a trouvé le moyen de former des hommes de haute éducation, qui ont occupé dignement les postes les plus élevés et qui ont fait honneur à notre pays comme ils auraient pu faire honneur à n'importe quel pays.

Au moment où nous étions vaincus et réduits, pour ainsi dire, à notre plus simple expression, au moment où la France nous abandonnait on nous a donné de nouveaux chefs. Que le clergé nous apporte encore le concours de son intelligence et de son dévouement, et l'œuvre de la restauration de notre agriculture est assurée.

L'INDUSTRIE LAITIÈRE

L'agriculture est encore la source de notre richesse nationale. Pour que nos villes soient florissantes, il faut que nos paroisses soient riches.

Pour arriver à ce résultat, je veux bénificier de l'expérience de ceux qui ont suivi les meilleures pratiques, qui ont réussi et qui sont une preuve évidente et vivante que sur une ferme on peut se tirer d'affaire et non pas se ruiner ; que sur une ferme, on peut prospérer et rester dans son pays du Canada. (Appl.)

Un des plus grands commerçants de ce pays, M. Ayer, de Montréal, un homme qui a fait fortune dans l'industrie laitière, l'autre jour devant le comité d'agriculture, nous a déclaré que la province de Québec offrait un meilleur territoire pour l'industrie laitière que la province d'Ontario.

Voilà un énoncé qui, j'en suis sûr, sera écouté avec plaisir par vous tous.

Notre champ d'opération dans la province de Québec est supérieur à celui de la province d'Ontario. Mais c'est là toute une révélation.

J'ai entendu dire bien des fois qu'il gèle tous les mois dans la province de Québec,—il peut se faire que Voltaire ait été le premier à le dire, mais je crois que plusieurs de nos compatriotes l'ont répété après lui—on nous dit que notre climat est trop sévère, que nos hivers trop longs, dévorent les profits ; eh bien, voici un homme qui a fait une fortune considérable dans le commerce de fromage et de beurre de notre province, un homme qui a été obligé de visiter toutes nos localités, qui les connaît toutes et qui vient nous dire : vous avez le plus beau pays du monde pour l'exercice de l'industrie laitière.

SYNDICATS DE FROMAGERIES ET BEURRERIES.

Je demande, en troisième lieu, qu'on aide la Société d'industrie laitière à mettre en syndicats toutes les fromageries et beurreries qui existent dans la province.

Voilà, M. l'Orateur, comment le député peut rendre de grands services. Il a dix, quinze, vingt fromageries ou beurreries dans son comté. Ces fromageries et ces beurreries sont indépendantes, c'est-à-dire ne forment pas partie d'un syndicat ; il s'agit de les y réunir, et le député est un de ceux qui peuvent travailler le plus efficacement à cette fin.

Aller trouver les propriétaires de ces beurreries et fromageries et tâcher de les convaincre de l'erreur qu'ils font en restant en dehors du syndicat.

Mais, dira-t-on, quel bien peut faire ce syndicat ? Le syndicat est l'école de fromagerie et de beurrerie, c'est même plus que cela, je dirai presque que c'est l'université, pour cette industrie ; c'est le meilleur moyen d'arriver à fabriquer l'article et à lui donner la forme et la qualité dont il a besoin pour remporter les meilleurs prix sur le marché.

Ce matin je déjeunais avec un habitant de la fière Albion, lorsque la conversation tomba sur le sujet qui nous occupe en ce moment.

" Pourquoi, me dit-il, ne fait-on pas de beurre ici comme on en fait en " Angleterre, et pourquoi, vous autres surtout qui descendez des Bretons et des " Normands, ne faites-vous pas du beurre comme on en fait en Bretagne. Le " beurre de Bretagne,—le *britanny butter*—voilà l'article : une fois qu'on y a " goûté, on sait l'apprécier. Le beurre de Bretagne est bon et il est toujours bon ; " aussi il commande toujours les premiers prix. Là on fait toujours le même " beurre. En Angleterre, on en fait d'aussi bon, mais on n'en fait pas conti- " nuellement d'aussi bon. Aujourd'hui, vous achetez du bon beurre sur le mar- " ché et la semaine prochaine vous ne pourrez pas en trouver de semblable, " tandis que le beurre de Bretagne et de Normandie est toujours de la même " qualité : toujours excellent."

Voilà le résultat que nous voulons atteindre en formant des syndicats pour nos beurreries et nos fromageries : la fabrication d'un article supérieur et l'uniformité, la permanence dans la qualité,—du bon beurre et toujours du bon beurre, du bon fromage et toujours du bon fromage.

Le système du syndicat consiste à réunir quinze à vingt-cinq sociétés ou fabricants sous la surveillance d'un inspecteur dont le salaire est payé moitié par le syndicat et moitié par le gouvernement. Nous en avons quinze cette année. Cet inspecteur, tout l'été, visite les beurreries et les fromageries qui lui sont confiées, corrigeant, faisant des suggestions pour améliorer le mode de fabrication, fabricant lui-même, faisant en sorte que l'article soit confectionné de la manière la plus parfaite. Ces inspecteurs sont eux-mêmes sous le contrôle d'un inspecteur général, et fréquenteront, l'hiver, une école où ils recevront un bon enseignement. Je vous dirai tantôt un mot de cette école. Partout dans les fabriques syndiquées l'article sera bon et par conséquent de meilleur débit.

Je considère que le syndicat est des plus importants pour le cultivateur et le propriétaire de beurrerie ou de fromagerie.

Voici, par exemple, une beurrerie ou une fromagerie qui confectionne un article de première qualité ; à côté,—je parle des endroits où les fabriques ne sont pas syndiquées—à côté, il y a une fabrique ou on ne confectionne qu'un mauvais article ; le marchand passe,—M. Ayer ou M. MacPherson—ou il envoie son agent faire les achats, puis le beurre ou le fromage est envoyé en Angleterre, Le mélange dans une même cargaison, d'un produit de qualité inférieure, avec un produit de qualité supérieure diminue les chances d'obtenir pour le bon article, le prix que l'on pouvait espérer. Et comme le prix que les commerçants paient ici est en rapport directe avec celui qu'ils reçoivent en Angleterre l'homme intelligent et soigneux qui a fabriqué un bon article est amené à subir une diminution de profit, parceque le voisin tout à côté fabrique mal.

Il faut donc relever l'article défectueux du voisin, et arriver ainsi à une moyenne plus élevée.

C'est là le but des syndicats, but que s'est proposé la Société d'industrie laitière en les établissant par la province. Je félicite cette société de tout mon cœur de s'être ainsi acheminée résolument dans la voie du progrès.

Je désire la conserver comme mon meilleur conseiller.

Elle est à se demander comment elle va amener au syndicat toutes les fabriques de beurre et de fromage non encore syndiquées.

Le député peut là nous aider. Il a son influence et il est même un peu accoutumé à solliciter. S'il a des fabriques dans son comté qui ne sont pas syndiquées, qu'il dise à leurs propriétaires qu'ils ne retirent pas de leur industrie tous les profits possibles, qu'ils peuvent encore apprendre et se perfectionner. Que leur école est le syndicat et le professeur l'inspecteur. Et la récompense ne se fera pas longtemps attendre.

Je demanderai au député de Bagot de nous dire son expérience à ce sujet.

J'entendais avant-hier le président de l'un de ces syndicats, M. Brodeur, de St. Hughes, nous donner des informations très intéressantes sur la manière dont ces syndicats étaient déjà appréciés par la population de ses localités.

Que nos cultivateurs ouvrent les yeux et se convainquent du bien qu'ils peuvent leur faire. Avec les syndicats l'article sera bien fait. Alors je proposerai à la Société d'industrie laitière de faire frapper d'une estampe le fromage, non pas sur la boîte, mais sur le fromage même. Il pourrait être frappé de ces mots Classe No. 1 ou 2 ou 3, par l'inspecteur général des fromageries de la Province de Québec. Avec le secours de nos amis de la société d'industrie laitière, je vais essayer de faire en sorte qu'il y ait assez d'inspecteurs et que tous ces inspecteurs sachent leur métier.

A quel résultat—allons-nous parvenir par cette organisation ? Nous nous assurerons du marché anglais, le meilleur et le plus sûr pour nous, nous rendrons les prix plus renumératifs et plus durables.

Voilà ce que je veux obtenir avec l'aide de la députation. Je m'adresse aux deux côtés de la Chambre.

Quant à moi, je me propose de parcourir mon comté et de travailler, avec l'aide du curé de chaque paroisse et les citoyens de bonne volonté, à atteindre le triple résultat que je mentionne en ce moment.

Je ne dis pas que nous réussirons sur tous les points, mais il me semble, si chaque député veut y mettre de la bonne volonté, qu'avant longtemps le succès—un succès général—viendra couronner nos communs efforts.

Nous avons, à l'heure qu'il est, 800 fromageries et beurreries en opération, mais nous ne faisons pas partout l'article parfait. Il faut le produire uniformément partout et dès lors notre commerce prendra un développement considérable. Nous avons exporté l'année dernière pour $10,000,000 des produits de notre industrie laitière, soit en beurre ou en fromage. Ce chiffre comprend les exportations pour toute la puissance ; malheureusement je ne suis pas en état de

dire quelle est la part des exportations pour la province de Québec. Néanmoins, avec ces chiffres, on voit de suite le résultat auquel nous pouvons parvenir par un peu de travail que chacun d'entre nous doit avoir à cœur.

ÉCOLE D'INDUSTRIE LAITIÈRE.

Un paragraphe du discours du trône déclare que le gouvernement accordera une attention spéciale à l'industrie laitière ; j'explique actuellement à la Chambre ce que nous nous proposons. Je regrette d'être un peu long, mais le sujet traité mérite que nous lui donnions tout le temps nécessaire. J'ai dit qu'un des moyens les plus propres à assurer la fabrication d'un article de qualité supérieure, soit beurre soit fromage, était une inspection minutieuse, bien faite : il faut donc que l'inspecteur soit un homme qualifié.

Aujourd'hui, nous n'avons pas un nombre suffisant d'inspecteurs, et quelques-uns d'entre eux laissent peut-être à désirer ; bien que d'autres soient de première force. Ils sont en trop petit nombre, comparé au nombre de fabriques syndiquées. Voici ce que je me propose : Au centre d'un territoire où l'industrie laitière est en faveur, à Saint-Hyacinthe, berceau de la societé d'industrie laitière, auprès de la Ferme Expérimentale du collège de Saint-Hyacinthe, nous allons établir une école où l'on enseignera la fabrication du beurre et du fromage. Cette école, je puis le dire en passant, est en bonne voie d'organisation. Les inspecteurs la fréquenteront surtout durant les mois de l'hiver, pendant lesquels ils ne sont pas en tournée. Ils y apprendront les meilleures procédés de fabrication, y seront tenus au courant de tous les nouveaux procédés, de toutes les améliorations survenant dans l'industrie. Le gouvernement fédéral va nous prêter généreusement pour cette école, le concours de ses habiles professeurs. Pour cette école encore, la société de d'industrie laitière a déjà retenu les services d'un des meilleurs fabricants de la puissance, et même des Etats-Unis. Nous aurons donc un excellent enseignement et théorique et pratique. Que la députation qui m'écoute avec tant d'attention, veuille bien me prêter son concours, mettre résolument l'épaule à la roue, et je puis vous promettre que dans deux ans nous rendrons des points à la Province Ontario en ce qui concerne la fabrication du beurre et du fromage ; avant deux ans nous aurons même un article aussi estimé que celui qui est fabriqué à Ingersoll, le centre de l'industrie laitière à Ontario. Le professeur Robertson, nous l'a dit l'autre jour ; sur quelques articles nous avons surpassé Ontario. Pas dans le gros de notre fabrication, mais nous avons prouvé que nous pouvions lutter avec avantage, même contre la riche province, lutte dont le grand prix sera la prospérité de notre pays. L'organisation dont je parle mènera sûrement à ce résultat.

Les inspecteurs, de retour de l'école de St-Hyacinthe, iront par leurs syndicats répendant les bonnes notions, nous assurant par le pays la confection d'un article uniformément bon.

J'attirerai en passant votre attention sur le peu de soin que l'on apporte généralement à la confection des boîtes à fromage.

Le meilleur article au point de vue du débit n'est pas seulement celui qui est le mieux fabriqué, mais c'est encore celui qui est le mieux paqueté, qui a la meilleure enveloppe. Rappelez-vous ce que M. Ayer nous a dit l'autre jour, au comité d'Agriculture, que notre enveloppe n'était pas de toilette convenable, qu'elle nuisait à notre produit. Il nous a cité des faits à sa connaissance personnelle. Il est évident que si un marchand entrant dans un entrepot, et y trouvant d'un côté des piles de boîtes de fromage mal agencées, de mauvaise apparence, et de l'autre côté des boîtes fraîches, bien faites et construites de façon à bien conserver ce qu'elle contiennent, il est évident qu'il sera naturellement porté à favoriser ces dernières de son choix.

Puisque les préférences de l'acheteur peuvent être déterminées, dans une certaine mesure, par l'enveloppe même de la marchandise, il faut soigner cette enveloppe. C'est un détail qui a son importance.

Etant donné que nous allons améliorer les procédés de fabrication et le mode d'expédition de nos beurres et de nos fromages, on sera nécessairement conduit à augmenter la production du lait. Et voilà qui me ramène au silo : avec lui on fera du beurre l'hiver aussi.

ENCORE LES SILOS.

A ce propos, je crois devoir lire à la Chambre, les observations faites par notre ami le député de Chateauguay. Il nous a parlé du silo l'autre jour, je tiens à son opinion. Il est en pleine famille agricole, proche parent de plusieurs lauréats du mérite agricole ; je pourrais en dire autant de mon estimable collègue, le député de Compton. Ils appartiennent tous deux à cette nation écossaise habile au sol et chez laquelle mes compatriotes ont toujours trouvé autant d'amitiés que de bons exemples de culture.

Cette citation est traduite de la *Gazette* de Montréal du 24 mai dernier.

POUR SILOS CONSTRUITS EN DEHORS DES BATIMENTS DE FERME.

" Au moment où le gouvernement semble bien disposé à encourager les cul-
" tivateurs à bâtir des silos, il serait bon de leur conseiller, pour éviter des mé-
" comptes, de ne pas lésiner dans la construction, en employant des matériaux
" qui ne protégeraient pas contre la gelée le contenu du silo. Je recommande
" un système de construction répandu dans mon comté. Le mur extérieur se
" compose de deux épaisseurs de planches, avec une ou deux feuilles de papier
" goudronné entre. Le mur d'intérieur est en planches embouvetées, avec un
" espace de huit pouces entre les deux. Il est alors presqu'impossible à la gelée
" de pénétrer, surtout si le fourrage ensilé a été coupé et placé dans le silo de

" façon à en bien chasser l'air. Le coût d'un semblable silo est de $46.00 et tous " ceux qui en ont construits les ont trouvés tellement avantageux qu'ils ont " ajouté depuis à ces constructions. Personne ne niera que le silo soit à peu " près le meilleur placement qu'un cultivateur puisse faire. Pour le présent, " comme l'usage en est peu connu, il est important que le succès soit complet dès " l'abord. Un silo dont la paroi n'aurait qu'une planche d'épaisseur pourrait " bien ne pas donner les résultats espérés et l'insuccès nuirait alors à la propaga- " tion du système."

On a dit, l'autre jour, que l'on avait de la difficulté à obtenir de nos cultivateurs qu'ils se livrent à la culture des légumes, que c'était pour les pousser dans cette direction que l'on accordait les cinquante centins par tonne de betterave livrée à la fabrique. On a beaucoup moins de peine à leur faire faire la culture du blé-d'inde pour ensilage, substitué aux légumes, et leur fournissant le moyen de retirer de leur ferme un revenu très satisfaisant, soit qu'ils engraissent des bêtes pour la boucherie, soit qu'ils se livrent à l'industrie laitière.

Le cultivateur qui a son champ de blé-d'inde pourra, non seulement, en remplir son silo pour l'hiver, mais de plus, en tirer parti l'été. Quand un soleil ardent aura desséché ses paturages, que ses vaches commenceront à tarir, il ira faucher un peu de ce mais succulent, pour en nourir son bétail, soit au pâturage, soit à l'étable.

On se plaint, avec raison, de l'émigration qui nous décime, on va même jusqu'à nous la reprocher, de l'autre côté de la Chambre. Nous voulons tous l'enrayer.

Que l'on répande partout la pratique de l'ensilage. Le sol deviendra attrayant parce qu'il sera rémunérant. Le silo est la banque d'épargne du cultivateur qui lui gardera toujours en réserve l'abondance pour tout son établissement. L'hiver comme l'été et l'été comme l'hiver, son bétail sera toujours grassement nourri, il en augmentera sans cesse le nombre et par là même aussi, sa provision d'engrais.

Le défaut d'engrais, voilà encore ce à quoi il faut porter remède. Si nous voulons réfléchir un peu à la manière dont nous avons cultivé notre sol, nous pouvons dire, comme M. Ayer l'autre jour, que réellement la province de Québec possède un sol d'une fertilité extraordinaire. Depuis des années et des années en effet nous avons remué ce sol, nous en avons retiré des richesses de toutes sortes, sans jamais lui rien restituer, et cependant il n'est pas encore épuisé.

Par l'élevage du bétail, on augmentera la quantité des engrais en attendant qu'on sache y ajouter les phosphates et autres engrais artificiels.

Voici où nous péchons, nous persistons dans le vieux système de culture qui pouvait être bon au bord de la forêt sur le sol tout nouveau, mais qui ne l'est certainement plus aujourd'hui après un demi siècle au moins de spoliation. Nous fermons les yeux sur le fait que dans la culture des céréales, nous avons

un rival contre lequel nous ne pouvons lutter avantageusement. L'ouest, le grand ouest où cette culture se fait sur un pied immense et qui défie toute compétition.

C'est là un fait dont on commence à tenir compte dans l'Est des Etats-Unis, et spécialement dans l'Etat de New-York.

Qu'on me permette de faire à ce sujet, l'extrait suivant d'un discours que prononçait dernièrement le Gouverneur de l'Etat de New-York.

" Ma propre observation, dit-il, et l'expérience m'ont convaincu que le secours " le plus efficace que l'on puisse offrir aux cultivateurs de l'Etat, est celui qui, à " raison du changement de conditions qui prévaut maintenant, changement créé " par l'ouverture d'un immense territoire agricole dans l'Ouest est celui-ci, dis-je, " qui tend à dissuader nos cultivateurs de faire des efforts inutiles pour lutter " avec ces rivaux de l'Ouest, dans la production des blés et autres céréales, et qui " dirige ces mêmes efforts vers d'autres branches de l'agriculture plus appropriées " aux conditions et aux exigences du moment. L'accroissement rapide de la " population dans les villes et les cités est au profit direct de nos cultivateurs, " s'ils veulent en prendre avantage ; ce surcroit de population leur offrant un " marché beaucoup plus considérable que celui de tout autre Etat, pour la vente " de ce que l'on appelle les produits de la " petite " culture (small crops), légumes, " fruits, etc., produits de la laiterie, beurre et fromages fins, poulets, œufs et " autres effets pour lesquels la demande va toujours en augmentant, et dont la " vente n'est pas sujette à la compétition des cultivateurs des Etats voisins.

(The Cultivator and Country Gentleman, 19 mai 1892.)

DIVERSES ESPÈCES DE FROMAGES.

A l'école d'industrie laitière, on enseignera aussi la fabrique des espèces de fromages que l'on ne fait pas encore dans cette province, mais qui n'en rapporteraient pas moins de forts bénifices au fabricant s'ils étaient mis sur nos marchés mêmes, au lieu de l'article que l'on importe aujourd'hui. Je veux parler des gruyères et autres.

Notre industrie est trop uniforme aujourd'hui. Nous sommes tous dans le même sentier, nous sommes tous à poursuivre le même gibier, tous à fabriquer le même article le fromage, dit " Americain." Si l'on ne veut pas qu'avant longtemps le marché soit encombré, il est important, nécessaire d'apporter de la variété, d'ouvrir de nouvelles voies ; que ceux qui ont de l'esprit d'initiative donnent l'exemple. Gardons-nous contre un encombrement possible sur le marché.

Le dicton populaire recommande de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Je dirai à mon tour : ne faites pas tous la même chose, mais préparez-vous à ouvrir des marchés nouveaux en fabricant des articles nouveaux.

J'ai dit école à Saint-Hyacinthe. Plusieurs districts vont sans doute se disputer cette école, mais je crois qu'il est juste de la placer dans la localité qui a été le berceau et qui est encore le centre de l'industrie dans la Province de Québec. Cette localité a donné l'exemple et a produit les hommes les plus entreprenants dans l'industrie laitière. En applaudissant à leurs travaux, je veux aussi leur donner tout l'encouragement qu'ils méritent. Nous avons déjà là une ferme expérimentale et une station pour les analyses, un laboratoire de chimie agricole. La nouvelle école sera le complément de ces établissements.

C'est le désir sincère du gouvernement de travailler à la diffusion de la science agricole, et je dirai à nos fromagers en particulier, que nous ne voulons rien négliger pour les initier à tous les secrets de leur art.

Pendant que nous exportons en Europe d'énormes quantités de fromage, dit " Américain," fabriqués dans notre province, nous importons de la France et de la Suisse une quantité considérable d'autres fromages. Je connais plus d'un qui m'écoute, qui ne se contente pas du fromage canadien, et commande d'Europe les Gruyère et les Roquefort dont son palais a besoin.

Eh bien, nous allons essayer,—et je ne vois pas pourquoi nous ne réussirions pas à fabriquer ces articles.

FABRICATION DU BEURRE EN HIVER.

Ce n'est pas tout, on vient de se mettre avec succès à fabriquer le beurre en hiver et il faut introduire ce progrès dans notre province. Dès lors la fromagerie ne fermera pas ses portes durant cette saison rigoureuse, mais continuera par le beurre à être un établissement renumératif pour les patrons.

Et c'est là chose facile avec le silo, car celui-ci est pour ainsi dire la continuation du pâturage. Le silo reçoit la plante de la prairie pour la conserver fraîche et succulente d'un bout à l'autre de l'hiver. C'est tellement le cas que maintes fois j'ai entendu des fabriquants et des cultivateurs me dire que leur beurre avait, pendant l'hiver, la même saveur, le même arôme et la même couleur que pendant l'été.

Si vous avez un bon ensilage, consistant en blé d'Inde assez mur et assez fermenté, vous aurez pour nourrir vos bêtes un aliment qui aura la même saveur que pendant l'été ; vos vaches donneront la même qualité de beurre.

Le silo donc, toujours le silo. Et que le cultivateur apprenne bien que le coût n'en est pas au-dessus de ses moyens, qu'on ne lui demande là rien d'extraordinaire ; qu'il peut le voir construit et en opération dans une paroisse voisine et souvent chez une de ses connaissances, où le succès est toujours le même.

Si vous voulez persuader le cultivateur, en général, mettez lui l'exemple tout près de lui, qu'il y passe pour ainsi dire de plein pied. Voilà qui vaudra mieux que tous les écrits et toutes les paroles pour un grand nombre. Et c'est ce que je me propose.

Par les fermes-écoles, par la construction des silos dans chaque paroisse, par l'amélioration de nos beurreries et fromageries, je veux mettre l'exemple partout, tout le temps sous les yeux de tous et dire à ceux-là mêmes qui ne veulent ouvrir un livre ou un journal agricole : " au moins ouvrez les yeux." Voici à côté de vous un de vos concitoyens, pas plus riche que vous, pas plus instruit, pas plus laborieux que vous et cependant, voyez comme il réussit. C'est qu'il possède un silo, et avec l'herbe fraîche qu'il peut aller y chercher, il tient ses animaux en bon ordre, et ses vaches lui donnent en hiver presqu'autant de profit que pendant l'été."

L'ENSEIGNEMENT DANS LES FERMES ÉCOLES.

Je désire que nos fermes-écoles soient encombrées par les fils de nos cultivateurs. Ces fermes-écoles seront avant tout des écoles pratiques d'agriculture.

Quelques-uns me diront peut-être, que je n'ai en vue que de former de bons manœuvres. Messieurs, j'ai un fils qui a fait ses études classiques : quand il s'est agi de son éducation agricole, il n'a pas eu peur de suivre le contre-maître à l'ouvrage. Il a appris la pratique, la théorie ne s'est pas beaucoup fait attendre. Aujourd'hui il connaît les ouvrages qui résument les meilleures notions de chimie agricole.

Je ne dédaigne pas la théorie, mais je crois qu'il n'est pas toujours nécessaire de commencer par elle.

Il faut tenir compte des circonstances. Avec notre cultivateur, il faut aller directement au but : il faut lui montrer le résultat pratique et le lui faire toucher du doigt. Si vous mettez entre ses mains un traité d'agriculture, peut-être qu'il ne le lira pas, mais si vous lui dites de regarder dans le champ voisin les améliorations pratiques, vous lui parlez éloquemment.

Je désire que l'enseignement agricole, dans ces fermes-écoles, soit essentiellement pratique. Quand on aura pu établir une pratique intelligente, on ne sera pas en peine de la théorie.

Un des meilleurs ouvrages qui aient été écrits sur l'agriculture : " The Book of the Farm," l'a été par un homme qui a fait son éducation sur la ferme.

Je considère que ce que je dis là est bien important. Lorsque j'étais simple membre du Conseil d'Agriculture, je proposais un jour ce système de l'enseignement pratique, et quelqu'un me dit : Vous n'allez faire que des valets de ferme." Malgré cela, un certain nombre ont adopté cette méthode, ont suivi cette voie, ont commencé par la pratique, et ce sont ceux-là aujourd'hui qui ont tous les succès ; ceux qui n'ont pas eu peur d'être valets sont aujourd'hui des princes. (Appl.) Ce Stephens dont j'ai mentionné l'ouvrage il y a un instant, après être entré sur une ferme comme simple employé, s'est élevé petit à petit et a fini par être décoré comme agriculteur émérite par Sa Majesté. Il était parti du sillon pour monter jusque là. Il a commencé par la pratique et il a fini par le meilleur livre théorique.

Le travail, l'observation personnelle, l'initiative individuelle, voilà des éléments de succès.

Je ne veux pas faire de récriminations inutiles, mais je dirai de nos écoles d'agriculture que c'est bien mon opinion qu'elles n'ont pas suivi la route qui devait les conduire au succès. Ça n'a pas toujours été leur faute, on n'a pas choisi l'élève. On n'avait aucun système pour cela. Au jeune homme qui se présentait on lui *conférenciait* de l'agriculture bien que souvent il donnait des indices que son cœur était ailleurs qu'à la culture : on ne le mettait pas suffisamment aux champs pour lui faire faire connaissance avec les intempéries, partage de l'agriculteur ; lui faire subir l'épreuve salutaire du travail, sondant et ses reins et son cœur afin d'avoir des indices sérieux de sa vocation ; ne pas débourser inutilement sur lui et l'octroi provincial et le soin des maîtres. Le noviciat a sa raison d'être en agriculture aussi.

Je n'ai jamais mis en doute le dévouement des professeurs. Je l'ai admiré d'autant plus qu'ils en ont fait preuve sans se décourager de ce qu'ils n'arrivaient enfin à la réussite.

Nos écoles devraient avoir maintenant au moins cent cinquante élèves chacune.

Je veux me souvenir avec reconnaissance des services rendus par ces professeurs, essayer de tirer parti de cette constante bonne volonté, la diriger doucement si je le peux par une route quelque peu différente, mais conduisant toujours au même but : produire de bons agriculteurs. Pressés que nous sommes, affamés que nous sommes d'un progrès immédiat, essayons d'instruire par les moyens les plus sûrs et les plus prompts le fils de nos cultivateurs, mais celui-là seul sûr de passer de l'école à la ferme.

Je tirerai parti de ce qui existe, redressant peut-être, mais avec prudence, dicernement. Quand on peut compter sur la bonne volonté et le dévouement on peut entreprendre avec confiance ce que dicte, je ne dis pas le désir de faire de grandes choses, de faire grand, mais le désir de bien faire dans la mesure de ses forces et avec la coopération de tous ceux qui peuvent aider.

Je ne crois pas que dans le moment surtout, une école centrale sous le gouvernement, telle qu'on l'a déjà proposé, soit désirable. Grignon en France n'a pas encore réussi, au point de vue du nombre des élèves. Trouvons d'abord ces élèves, produisons les, quand nous aurons encombré les maisons que nous avons il sera temps de jeter la vue ailleurs.

Cette jeunesse que nous nous proposons d'enrôler sous le drapeau de l'agriculture, il faudra en prendre soin, lui montrer de l'estime et de la considération.

Pour ma part je dirai de suite à ces cadets de notre grande armée agricole, que je vois en eux l'espoir du changement salutaire ; qu'ils accourent à la ferme-école, honorer le travail qui, à son tour, les honorera : Ils sont appelés à aller par le pays distribuer la bonne semence rendant la fertilité à l'héritage reçu de leurs pères.

Lorsque ces vaillants cadets auront bien travaillé durant l'année il faudra leur faciliter l'occasion de voir du pays à l'automne. Pour s'instruire, constater par eux-mêmes, voir comment font les autres aux Etats-Unis, dans Ontario, etc. Ils en reviendront avec leur petit baggage d'expérience, souvent bien résolu à mettre en pratique chez eux les améliorations remarqués sur la route.

L'idée du voyage a plus d'une fois tourné la tête à nos compatriotes, les a conduit loin du pays, loin du toit paternel ; que le voyage serve une fois a les y fixer pour toujours. Et comme leurs ancêtres ils y couleront des jours honorables et heureux.

Pour ces excursions, bénificiant des généreuses dispositions de nos compagnies de chemins de fer et de bateaux, une faible contribution de la part du cadet sera suffisante.

Voila, messieurs, les idées que je voulais vous soumettre.

ÉTABLISSEMENT CENTRAL DE BEURRERIE.

Consultant mes notes je vois qu'avant de reprendre mon siège, j'ai à revenir sur la question de l'industrie laitière.

Dans une autre circonstance, j'ai fait part à la chambre d'un projet qui consiste à aider à l'établissement d'une fabrique centrale où le beurre sera apporté à l'état granuleux, pour y subir les derniers procédés de fabrication.

Cet établissement serait placé quelque part sur les rives de notre grand fleuve, à un endroit où le chargement sur les transatlantiques pourrait s'opérer facilement.

Ceux qui ont de l'expérience dans la fabrication du beurre prétendent que cet article court des risques, surtout dans la dernière manipulation qu'il subit. Si elle n'est pas bien faite, si la tinette est défectueuse, le beurre se gâte vite et n'arrive pas en bon état, en arôme, sur le marché.

M. Taché, le secrétaire de la société d'industrie laitière, a eu l'idée de cet établissement, j'en ai déjà conversé avec M. Ayer, qui dans ces industries a une longue et heureuse expérience. Il croit que ce projet est réalisable.

LE BABCOCK.

Un des obstacles aux beurreries et fromageries dans la province est l'objection qu'ont bon nombre des meilleurs cultivateurs nourrissant bien leurs troupeaux, à envoyer leur lait aux fabriques où on l'évaluera, à la livre, avec le lait provenant de bêtes mal nourries ; ou encore le lait mélangé d'eau. Ces cultivateurs veulent recevoir en proportion de ce qu'ils apportent honnêtement et ils ont raison.

Il y a différentes manières d'augmenter le volume du lait sans ajouter à sa richesse. Non-seulement on peut mettre le bidon sous la pompe, mais encore pour donner à l'opération une apparence d'honnêteté suffisant pour acquit de conscience, on peut faire passer de l'eau chaude, et quelque peu salée, par l'appareil digestif de la vache.

Le lait de cet animal sera abondant mais maigre, cependant au poids il rapportera autant que l'autre.

Pour remédier à ces malversations on a d'abord eu recours à la loi et on a prononcé des pénalités contre celui qui ajoutait l'eau directement par la pompe ; mais comment atteindre l'autre, celui qui mettait en jeu la soif factice de sa bête pour lui ingurgiter de l'eau en entrepot mais toujours en destination du bidon.

On a eu recours à l'instrument appelé Babcock, du nom de son inventeur je suppose. Tous nos fabricants en seront bientôt munis, c'est le meilleur des *détectifs*, il fera en sorte que ce qui appartient à César aille à César, et le fraudeur ne vendra pas son eau. Le Babcock dira qu'elle est la proportion de gras dans le lait et le fabricant paiera aux patrons d'après cette proportion. Le bon cultivateur recevra ainsi en proportion du bon soin et de la nourriture qu'il donnera à ses vaches.

Il en sera du lait comme il en est du phosphate que vous achetez maintenant et que vous payez d'autant plus cher qu'il est plus riche en acide phosphorique.

Nos inspecteurs sortis de l'école d'industrie laitière introduiront partout ces instruments utiles au moyen desquels la grande objection des bons cultivateurs aux beurreries et fromageries disparaîtra ; plus de vols possible sur le travail de tous.

Ce que je dis aux députés en chambre aujourd'hui, je vais le répéter aux sociétés d'agriculture, aux cercles agricoles, je le dirai par la presse, par circulaires.

Dans chaque paroisse, je demande un cadet agricole.

Un silo : je tiens à la disposition de tous ceux qui en feront la demande, toutes les directions pour sa construction et pour la pratique de l'ensilage.

Que les fromageries et beurreries existantes soient syndiquées.

Le fromage est l'article qui vient de suite après le produit de nos forêts dans le montant de nos exportations. Le bois disparaît rapidement, quand cette grande récolte semée sur notre sol par la Providence aura disparu, l'homme ne la remplacera pas. Mais plus nous exporterons de produits de notre industrie laitière, plus nous augmenterons le nombre de nos bestiaux, plus nous augmenterons la fertilité du sol, plus le pays s'enrichira.

CONSTRUCTIONS RURALES.

Je ne puis me dispenser de dire un mot en passant de l'importance des bonnes constructions rurales. Nous avons un climat rigoureux. Les bêtes sont la moitié de l'année à l'étable. Plus celle-ci sera chaude, bien aérée, bien éclairée, moins il en coûtera pour nourrir le troupeau. De la chaleur nécessaire à la vie ce qu'il ne recevra pas de l'air ambiant, l'animal le tirera d'une plus grande con-

sommation d'aliments. Il y a donc économie à construire des édifices dans lesquels le bétail ait toute la chaleur nécessaire.

Le département tient à la disposition du public plusieurs plans de granges, étables, lesquels seront addressés gratis à ceux qui en feront la demande.

Lorsque l'on sera pour se mettre en frais de constructions rurales importantes et pouvant servir de modèle dans la localité, outre l'envoie des plans dont je parle, le département, si la chose est demandé et jugé utile, enverra sur les lieux un homme compétent pouvant donner des conseils sur la disposition de ces constructions, leur localisation, etc., etc.

DRAINAGES.

Je dirai aussi à ceux qui pourraient avoir des drainages à exécuter, que le département peut leur procurer des tuyeaux à bonne composition : que dans le cas où ces drainages seraient considérables et d'un grand intérêt dans la localité, sur demande à cet effet, un ingénieur du département pourra être envoyé et donner les principaux niveaux.

BUREAUX D'ANALYSE.

L'honorable premier ministre appelait, ces jours derniers, mon attention sur l'importance qu'il y avait d'établir, dans chaque centre important de la province, un bureau d'analyse, tant pour les industries agricoles que les industries minières. Un tarif approuvé serait publié de manière à ce que chacun sache d'avance ce que lui coûterait l'analyse dont il a besoin. Inutile de dire que je favoriserai de tout mon pouvoir la création de ces bureaux et que le tarif exigé sera aussi modéré que possible. Il y en aura un à Québec où nous avons déjà nous-mêmes un commencement de laboratoire. Il y en aura un à Montréal, un à St-Hyacinthe où est notre ferme expérimentale, en rapport avec le collège de St-Hyacinthe. Un aussi à Sherbrooke.

Dans ces bureaux le cultivateur pourra faire éprouver les engrais artificiels qu'il achète. Il pourra y faire analyser les différents sols, dont se compose sa ferme et connaître ainsi ce qui leur manque.

L'explorateur en cherche de mines y enverra ses échantillons, afin de savoir de suite quelle est sa découverte.

Par ces bureaux d'accès facile, plus d'un cultivateur sans doute qui, autrement, ne se serait jamais enquis de ce morceau de mineraie que sa charrue vient de retourner, se trouvera peut-être tout-a-coup posseseur d'une propriété d'une grande valeur.

CONCLUSION.

J'ai dit ce que je me proposais, je termine en vous demandant de nouveau à

tous votre aide dans la Province. Que chacune fasse sa part. Votre chaleureuse approbation me porte à croire que vous acceptez le programme bien humblement soumis. Avec votre aide, celui du clergé, des hommes de bonne volonté et de progrès, nos fermes-écoles déborderont bientôt d'élèves, il y aura des silos partout et toutes nos fabriques seront syndiquées.

Quand nos écoles seront encombrées, nous nous addresserons à d'autres établissements, à nos bons agriculteurs comme ceux que nous allons couronner en chambre lauréats du mérite agricole. Eux aussi peuvent former des élèves. Et a-t-on d'autres écoles agricoles que celles-là dans ce pays si bien cultivé, l'Ecosse.

Je désire que le bon agriculteur soit partout dans nos campagnes. Qui dit bon cultivateur presqu'invariablement dans notre pays dit bon chrétien, exemple dans la paroisse, à la tête des œuvres charitables. On l'a dit plus d'une fois toujours en présence des merveilles du Créateur, l'homme des champs reste bon, il sort pour lui du sol comme un arôme de vertu. La Providence lui donne en abondance le pain de chaque jour. Il n'a pas d'occasion d'envier son voisin et le plus libre des hommes, ne relève que Dieu.

Pour soutenir notre courage, nous pouvons nous repéter qu'après tout il nous manque peu dans la Province de Québec. Nous avons une population morale et laborieuse. Il nous faut un peu d'habileté et d'activeté dans le métier, dans le commerce et dans l'œuvre manuelle. L'œuvre de l'intelligence est faite. Nous avons ses hommes. Ils font leur marque.

Que l'intelligence aide à la main, que la tête aide au bras et la province de Québec prendra et gardera le rang qu'elle doit avoir dans l'agriculture de la Puissance, celui qu'elle occupe dans les arts et les sciences, le premier !
